



SECTION SPORTIVE FOOTBALL
FEMININE

DOSSIER DE CANDIDATURE
LYCEE JOSEPH FOURIER-AUXERRE

1. OBJECTIFS

La section offre à des jeunes espoirs sportifs admis en classe de seconde la possibilité de poursuivre normalement leurs études, en préparant ainsi, dans de bonnes conditions, un baccalauréat scientifique (S), Economique et Social (ES) ou Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG). Elle offre de plus un entraînement physique adapté à la pratique sportive de haut niveau, leur permettant de participer efficacement à diverses compétitions.

2. ORGANISATION SCOLAIRE

Afin de ne pas nuire à l'enseignement et pour une meilleure pratique de la discipline envisagée, les entraînements se situent, soit à la demi-journée, soit en milieu d'après-midi, soit en fin de journée.

L'horaire hebdomadaire est fixé à 6 heures effectives.

Les élèves sont affectées dans l'établissement en accord avec la décision d'orientation de l'établissement d'origine et la commission d'admission et d'affectation de l'établissement d'accueil. Elles suivent les mêmes cours que leurs camarades.

Il est important de noter qu'aucune faveur ne peut être accordée, en aucun cas, ni le travail scolaire, ni l'entraînement sportif, ne doivent être négligés, sous peine d'exclusion de la section sur décision du Chef d'Etablissement.

3. CONDITIONS DE VIE

Les élèves de cette section sont soumises aux mêmes obligations que l'ensemble des élèves de l'établissement.

Le lycée étant fermé du vendredi 20h au lundi 8h, les élèves qui ne peuvent pas rentrer dans leur famille sont tenues de s'organiser. Une aide de l'encadrement de la section pourra être apportée pour trouver une famille d'accueil. Dans ce cas, la famille de l'élève dégage les différentes structures de toutes responsabilités.

4. CONTROLE MEDICAL

Les contrôles médicaux suivants seront pratiqués :

- Visite médicale auprès d'un médecin du sport préalable à l'entrée de la section sportive
- Examen annuel auprès de l'infirmière scolaire et éventuellement du médecin scolaire

5. ASSURANCES

En cas d'accident sportif, si certaines élèves sont couvertes par la législation sur les accidents du travail, d'autres par contre, ne le sont pas. Il est donc exigé de chaque famille, la souscription d'une assurance couvrant les dommages causés ou subis par les élèves au cours de leurs activités sportives, se situant dans le cadre scolaire et n'engageant pas la responsabilité de l'Etat.

Cette assurance pourra être souscrite auprès des associations de parents d'élèves (contrat couvrant le maximum de risques : responsabilité civile et « individuelle accidents ») - ou toute autre compagnie d'assurance).

6. UNSS – COMPETITION – CLUB

Les élèves participent aux compétitions dans lesquelles l'enseignant responsable les aura engagées.
La famille de l'élève devra s'acquitter du coût de la licence.

L'admission en section sportive football ne modifie en rien les règlements régissant les mutations : l'élève reste libre de demeurer dans son club d'origine ou de muter pour le club de son choix.

7. COORDINATION AVEC LES PARENTS

Les parents peuvent rencontrer les membres de l'équipe pédagogique (administration et professeurs) sur rendez-vous.

8. RECRUTEMENT ET CONDITIONS D'ADMISSION

A. L'admission en section sportive est soumise à trois critères : sportif, scolaire, médical.

- a) Le niveau sportif de la candidate est apprécié en 2 étapes
- Etape 1 : fin avril, une présélection sur dossier sportif est établie par les responsables de la section. Les élèves dont les dossiers sont retenus sont convoqués à Auxerre.
 - Etape 2 : mi-mai, pour les joueuses retenues une journée de tests est organisée à Auxerre. Durant cette journée des tests physiques et des matchs sont organisés. Un classement est établi à l'issue de cette journée.

b) Les aptitudes et le niveau scolaire sont appréciés par l'équipe pédagogique du lycée qui examine le dossier du candidat :

- ✓ La feuille de renseignements scolaires et l'appréciation du Chef d'Etablissement sur les résultats scolaires et l'orientation
- ✓ Une photocopie des bulletins scolaires de la classe suivie en 2017/2018

c) Les aptitudes médicales sont appréciées par le Médecin de l'Inspection de l'Education Nationale sur présentation :

- * D'un dossier médical établi par un médecin titulaire du certificat de biologie et médecine sportive.
- * D'un certificat médical établi par un chirurgien-dentiste précisant l'état de la dentition.

(Si des soins sont nécessaires, ils devront être réalisés avant la rentrée scolaire.)

Le dossier médical ne sera adressé qu'aux élèves admissibles

B. La section sportive est réservée aux élèves issues des classes de 3^{ème} des établissements publics et privés nés en 2001-2002-2003-2004.

Lycée Joseph Fourier

- ✓ Seconde Générale – avec enseignement d'exploration : SES obligatoire et un second choix vous sera éventuellement proposé au moment de l'inscription si l'emploi du temps de votre enfant est compatible.
- ✓ Première : S-ES-STG
- ✓ Deux langues étudiées parmi les trois suivantes : Anglais - Allemand – Espagnol

9. ASPECT FINANCIER

La jeune sportive a droit aux bourses scolaires dans les mêmes conditions que les autres élèves (s'adresser à l'établissement d'origine).

10. CONTRAT MORAL

La section sportive permet aux jeunes sportives de s'adonner à leur activité favorite.
Par rapport aux autres élèves, cela provoque une fatigue supplémentaire importante, mais aussi la naissance d'un statut spécifique. Si l'élève de la section veut assumer tout cela avec sérénité, il doit faire preuve d'un

sérieux exemplaire et d'une organisation de ses activités (travail, détente, repos) lui assurant une vie équilibrée. C'est dans ce sens que nous disons que, loin d'être une solution de facilité, la section sportive est un choix difficile. Les responsables de la section sont à la disposition des joueuses pour les aider dans l'organisation de leur travail. Les études et les entraînements sportifs occupant la plus grande partie du temps de l'élève, celle-ci, si elle veut réussir, ne peut se consacrer à d'autres activités.

Comme dans toutes les activités, il y a des moments plus difficiles et c'est dans ces moments là que la joueuse aura le plus besoin de volonté et d'organisation.

MEDICAL

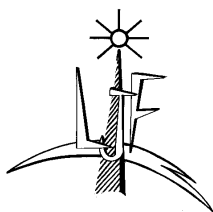
En cas d'acceptation de votre candidature après les tests, un dossier médical spécial vous sera envoyé et devra être retourné au plus tard pour le pour le vendredi 15 juin.

IL FAUT ANTICIPER LA PRISE DE RENDEZ-VOUS dès à présent :

- **médecin du sport**
- **cardiologue**
- **dentiste**

Ce dossier sera à envoyer à :

**Monsieur Guillaume SALLANDRE – Responsable Section Football
Lycée Joseph Fourier
16 rue R. Poincaré
89000 AUXERRE**



DOSSIER DE CANDIDATURE
Pour l'entrée en

SECTION SPORTIVE
FOOTBALL FEMININE
Pour l'année scolaire 2018-2019

Ce dossier après avoir été rempli par les familles, doit être renvoyé sous couvert du Chef d'Etablissement d'origine avant le **jeudi 26 avril 2018**, délai de rigueur.

1. RENSEIGNEMENTS (*à remplir par la famille*)

NOM de la candidate.....Prénoms.....

Née le :à.....Département.....

Nationalité :

Nom et Prénom du responsable légal (père – mère – tuteur).....

Adresse complète :

.....
.....

N° de téléphone : Mail :

Profession du responsable légal :

Employeur :

Dernière école fréquentée – classe – adresse de l'établissement – n° de téléphone :

.....
.....
.....

Classe envisagée pour l'admission en section sportive :

En cas d'entrée en classe de seconde, préciser :

Langue vivante 1 : Langue vivante 2 :

2. RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES établis par l'établissement d'origine du candidat à la fin du 2^{ème} trimestre de l'année scolaire 2017-2018

Identification de l'établissement.....

Adresse et N° de téléphone.....

Nom de l'élève :Prénom :

Date de naissance :

Classe de :

Niveau général de la classe où se trouve l'élève :

BON ASSEZ BON MOYEN MEDIOCRE FAIBLE

Nombre d'élève dans la classe :

Orientation souhaitée en fin d'année scolaire :

Option(s) choisies :

Discipline	Note sur 20	Moyenne classe La + forte /la + basse	Appréciations des professeurs	Emargements
Français				
Mathématiques				
Histoire géographie				
LV1 Anglais/Allemand				
LV2 Ang/All/Esp				
Sciences Physiques				
Sciences Naturelles				
Arts Plastiques Educ. Musicale				
Technologie				
EPS				
Synthèse du professeur principal				

Avis circonstancié du Chef d'Etablissement sur la scolarité et l'orientation de l'élève

Date :

Signature,

EPREUVES PHYSIQUES D'ADMISSIBILITE

NATURE DES EPREUVES

Tests physiques : Parmi	Vitesse : 30 m VAM Eval
Tests techniques : Parmi	jongleries pied droit, pied gauche, tête
Jeu :	7 contre 7 ou/et 11 contre 11
Gardiens :	tests spécifiques

Les tests techniques et physiques se déroulent à la salle couverte du centre de formation – VAM Eval au stade des Brichères (piste en schiste).

Les matches se jouent soit au complexe sportif de l'Arbre Sec soit au stade Abbé Deschamps sur des terrains gazonnés ou des terrains synthétiques.

ASSURANCES

L'établissement scolaire décline toute responsabilité pour les accidents pouvant survenir lors des épreuves physiques d'admissibilité.

En conséquence, les familles veilleront à souscrire pour leur enfant une assurance personnelle et à **retourner dûment complétée et à signer l'attestation jointe.**



ATTESTATION

Je soussigné(e) M ou Mme

Père, mère, tuteur de la jeune.....

Déclare

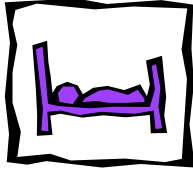
- Avoir pris connaissance de la nature des épreuves physiques d'admissibilité
- Que ma fille est régulièrement assurée pour ces épreuves et décharge l'établissement de toute responsabilité en matière d'assurance en cas d'accident.

Fait à

Le

Signature

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)



FICHE D'HEBERGEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse :

- 1) **Si elle est sélectionnée après étude du dossier**, l'élève :

Demande à prendre le repas du mercredi midi :

OUI

NON

- 2) Joindre un chèque de 4.40€ libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Joseph Fourier, ce chèque couvre les frais de repas du mercredi midi.

Fait à Le

Signature de la candidate,

Signature des parents,

CALENDRIER DES EPREUVES 2018

Jeudi 26 avril 2018	Date limite de dépôt des dossiers
Lundi 30 avril 2018	Examen des dossiers sportifs
Mardi 1 mai 2018	Notification aux familles avec - retour des dossiers non retenus - convocations pour les présélectionnés
Mercredi 16 mai 2018	Tests d'entrée
Mardi 22 mai 2018	Commission pédagogique
Mercredi 23 mai 2018	Notification aux familles et envoi des dossiers médicaux
Vendredi 15 juin 2018	Date limite de dépôt des dossiers médicaux
Lundi 25 juin 2018	Commission d'affectation définitive Notification aux familles

Pièces jointes au dossier

- Fiche de candidature et de renseignements
- Epreuves physiques d'admissibilité
- Fiche sportive
- Fiche d'hébergement
- Calendrier des épreuves

Liste des pièces à fournir

- Fiche de candidature et de renseignement dûment complétée
- Fiche sportive
- Attestation des épreuves physiques d'admissibilité
- Fiche d'hébergement
- Photocopie des bulletins scolaires (1^{er} et 2^e trimestre) de l'année scolaire 2017/2018
- 3 enveloppes timbrées au tarif rapide et libellées à l'adresse de la famille
 - une au format normal
 - deux au format 23 x 16
- 1 chèque de 4,40 € à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée Joseph Fourier pour le repas du mercredi 16 mai 2018
- Certificat du médecin traitant attestant que le candidat est apte à subir les épreuves sportives du concours d'entrée.

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

À REMPLIR PAR LA CANDIDATE

Nom..... Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

.....

Poids :

Taille :

Club :

Ligue :

Poste occupé : Entourer **le poste occupé**

Arrière Gauche	
	Milieu Gauche
Défenseur Central	
Gardien	Milieu Défensif
	Milieu Off
	Avant Centre
	Milieu Droit
Défenseur Central	
Arrière Droit	

Equipe dans laquelle vous pratiquez :	Sélections obtenues :
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Seniors F régional ✓ Seniors F départemental ✓ U 18F régional ✓ U 17F départemental ✓ U15F départemental ✓ Autres 	